

## FICHE PROJET N°50

### INTITULE DU PROJET :

*CREATION ET PROMOTION D'AIRES DE STATIONNEMENT  
POUR MOTOR-HOMES*

### LOT :

3

### 1. DESCRIPTIF DU PROJET

Ce projet a pour but l'implantation d'une aire de stationnement pour Motor-homes dans l'entité d'Assesse afin de compléter le maillage du territoire wallon prévu par les projets du Commissariat Général au Tourisme (CGT) : SIAM1 et SIAM2 (Schéma d'Implantation d'Aires pour Motor-homes).

L'option « halte de nuit » sur un espace public aménagé, proposant des services limités permettra de répondre au manque de camping dans l'entité.

Le souhait du CGT est de développer une offre régionale avec un maillage de haltes de nuit tous les 30 Km, offre située à proximité des flux routiers permettant la découverte du territoire wallon et de ses pôles majeurs.

Limitée à maximum 10 emplacements gratuits, cette halte de nuit devra être équipée d'une borne payante permettant le rechargement en électricité, en eau ainsi que la possibilité de vidanger.

Le nombre maximum de nuitées dans l'aire sera d'une seule nuit car le but n'est pas d'en faire un camping mais une halte.

Pour installer la borne, il faudra avoir un accès au téléphone (pour les cartes de crédit aux normes européennes + *Bancontact/Mister Cash*) et à l'électricité.

Une borne avec monnayeur est envisageable mais plus complexe à gérer et risquerait d'attirer le vandalisme.

Équipée comme les lieux de départ des promenades (cf. projet 14), l'aire comportera un panneau d'information ; l'Office du Tourisme peut mettre à profit son expérience engrangée grâce au « dossier balisage ».

Pour ce qui est de la promotion, il existe un site internet qui s'appelle : BIPA.be. Ce site donne un aperçu de toutes les aires en Belgique, ainsi que les caractéristiques de chacune d'elle. De plus, il y a moyen, pour les utilisateurs, de télécharger les coordonnées des aires dans un GPS et de compléter le site quand l'aire n'y est pas encore répertoriée.

## 2. JUSTIFICATION DU PROJET

---

Le nombre de Motor-homes en Belgique est estimé à plus de 15.000. A l'échelle européenne, ce nombre s'élèverait à plus de 500.000. Leurs propriétaires représentent donc un potentiel touristique important pour une entité rurale comme Assesse.

Il existe une demande réelle de la part de ce public pour une infrastructure d'accueil de qualité. A titre d'exemple, l'aire construite à Tournai a accueilli, en 2010, 932 Motor-homes.

Les Motor-homistes sont pour une grande part membres de clubs qui diffusent les informations relatives aux régions et pays visités par leurs membres. On peut dès lors espérer que l'accueil de qualité réservé aux Motor-homes à Assesse puisse être relayé vers de nombreux propriétaires.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de l'Office du Tourisme d'Assesse qui consiste à étendre la gamme des produits touristiques proposés.

Dans l'optique de développement du secteur économique qu'est le tourisme, toutes les pistes de démarcation sur le marché régional sont à suivre.

Ainsi, cet autre produit de niche (en plus des PMR) serait un atout pour faire connaître l'entité.

Participer au réseau wallon d'aires pour Motor-homes c'est s'assurer une promotion spécifique pour un public ciblé, non touché à ce jour.

Nos producteurs locaux, la galerie d'art, l'Office du Tourisme, mais aussi tout le maillage commercial local profiteront de ces retombées économiques.

## 3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

---

- 1.2 Soutenir et diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages, en respectant leur caractère rural.
- 1.3 Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales.
- 3.4 Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous en préservant les acquis.
- 4.1 Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci.

## 4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

---

La promotion, l'embellissement des villages, la mise en valeur du patrimoine, le renforcement des réseaux de promenade contribueront au développement d'un tourisme doux, soutien de l'économie locale, et permettront aux acteurs de terrain, liés au tourisme dans la commune, d'accueillir au mieux les touristes au sein de l'entité.